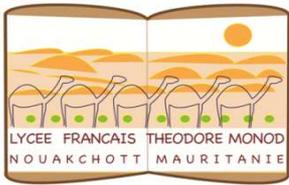


ACTE D'ENGAGEMENT AE

MARCHE DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC

**Objet : GESTION DU SERVICE DE RESTAURATION ET CAFETERIAS DU LYCEE
THEODORE MONOD DE NOUAKCHOTT**



1 – Identification du pouvoir adjudicateur

LYCEE FRANÇAIS THEODORE MONOD
BP 4911
NOUAKCHOTT – MAURITANIE

Représenté par :

- Ordonnateur Principal – Monsieur le Directeur de l'Agence Française pour l'Enseignement Français à l'Etranger
- Ordonnateur Secondaire – Monsieur le Proviseur du Lycée Français Théodore Monod – Nouakchott – Mauritanie
- Comptable Public – Monsieur l'agent comptable de l'AEFE, représenté localement par l'agent comptable secondaire du Lycée Français Théodore Monod

Tél : 45.25.18.50

Courriel : proviseur.nouakchott.lftm@aefe.fr
dafacs.nouakchott.lftm@aefe.fr

2 - Objet du marché

- Préparation et service des repas en mode self service et surveillance des élèves pendant le temps des repas
- Gestion des cafétérias primaire et secondaire
- Prestation de nettoyage des différents points de restauration et des cafétérias du lycée.

3 – Identification et engagement du candidat

Je soussigné(e), Nom du représentant légal :

Nom de l'entreprise :

Siège social :

Téléphone :

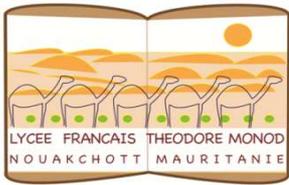
Courriel

Numéro de SIRET :

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter le marché dans les conditions définies par les pièces du marché.

4 – Prix des prestations :

L'adjudicataire gère en gestion directe les activités cafétéria et restauration et facture directement aux personnes et il s'engage à reverser au Lycée au titre de la prise en charge des fluides, une somme forfaitaire mensuelle de 15 000 MRU. En fonction de la variation du tarif des fluides, ce montant peut être réévalué systématiquement.



Fait en un seul exemplaire à, le

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature de l'entrepreneur

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A Nouakchott, le.....

Signature

Pour le pouvoir adjudicateur

Le Proviseur du Lycée Théodore Monod